

Suivi des indicateurs NRE et équivalence avec les indicateurs GRI G3

Indicateurs de performance sociale NRE	Où trouver l'information dans le document de référence?	Code GRI G3 associé
Effectif total	p.26 : "Les chiffres clés"	LA1; LA13
Embauches CDD et CDI	p.27 : "Bilan ressources humaines" et p. 37 "Bilan social consolidé"	LA1
Difficultés de recrutement	p.28 : "Les enjeux - le recrutement"	
Licenciements et motifs	p.35 : "Mesures de réduction d'effectif"	LA2
Plans de réduction des effectifs et de sauvegarde des emplois, efforts de reclassement, Réembauches et Mesures d'accompagnement	p.35 : "Mesures de réduction d'effectif"	
Heures supplémentaires	p.34 : "L'organisation du temps de travail"	
Durée du travail	p.34 : "L'organisation du temps de travail"	
Absentéisme et motifs	p.34 : "L'organisation du temps de travail"	LA7
Main-d'oeuvre extérieure à la société	p.36 : "La main d'œuvre extérieure"	
Importance de la sous-traitance, Relations avec les fournisseurs	p.36 : "La main d'œuvre extérieure"	HR2; HR6; HR7
Rémunération, Charges sociales, Intéressement et participation	p.33 : "Rémunérations et avantages sociaux"	LA14
Égalité Hommes/Femmes	p.32 : "L'égalité professionnelle"	LA14; LA13
Relations professionnelles	p.36 : "Relations professionnelles"	LA4
Bilan des accords collectifs	p.36 : "Bilan des accords"	LA5
Conditions d'hygiène et de sécurité	p.38 : "Conditions d'hygiène et de sécurité"	LA6; LA7; LA8; LA9
Formation	p.32 : "Formation"	LA10; LA11; LA12
Insertion des travailleurs handicapés	p.30 : "Intégrations des personnes handicapées"	LA13
Oeuvres sociales	p.38 : "Œuvres sociales"	
Manière dont l'entreprise promeut les dispositions des conventions de l'OIT auprès des fournisseurs et s'assure de leur respect par ses filiales	p.36 : "Le dialogue social"	HR1; HR3; HR4; HR5; HR6; HR7; HR9
Manière dont l'entreprise prend en compte l'impact de ses activités en matière d'emploi et de développement régional	p.30 : "Diversité"	SO1
Relations de l'entreprise avec ses parties prenantes (les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, associations de défense de l'environnement, consommateurs, populations riveraines)	p.31 : "Les actions en faveur des populations en difficulté"	

Suivi des indicateurs NRE et équivalence avec les indicateurs GRI G3

Indicateurs de performance environnementale NRE

Où trouver l'information?

Code GRI G3 associé

Indicateurs:

Consommation d'eau
 Consommation d'énergie
 Consommation de matières premières

p.42 : "Consommations d'eau"
 p.40 : "Consommations d'énergie"
 p.43 : "Autres matières premières"

EN8; EN9; EN10
EN3; EN4
EN1; EN2

Mesures prises pour :

- Améliorer l'efficacité énergétique
- Améliorer le recours aux énergies renouvelables
- Améliorer les conditions d'utilisation des sols
- Diminuer les rejets dans l'air
- Diminuer les rejets dans l'eau
- Diminuer les rejets dans le sol
- Diminuer les nuisances sonores et olfactives
- Diminuer les déchets
- Limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées
- Assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives réglementaires applicables en cette matière

p.41 : "Amélioration de l'efficacité énergétique"
 p.41 : "Promotion des énergies renouvelables"
 p.47 : "Rejets dans le sol"
 p.43 : "Rejets dans l'air"
 p.44 : "Rejets dans l'eau"
 p.47 : "Rejets dans le sol"
 p.47 : "Nuisances sonores et olfactives"
 p.45 : "Déchets"
 p.48 : "Impacts locaux et biodiversité"
 p.49 : "Conformité réglementaire"

EN5
EN6; EN18; EN7;
EN16; EN17; EN18
EN21
EN22; EN27
EN14

Autres démarches

Démarche d'évaluation ou de certification entreprise en matière d'environnement
 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement
 Existence de services internes de gestion de l'environnement au sein de la société
 Formation et information des salariés sur l'environnement
 Organisation en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société
 Moyens consacrés à la réduction des risques, provisions et garanties
 Montant des indemnités versées au cours de l'exercice judiciaire en matière d'environnement et actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci
 Objectifs que la Société assigne à ses filiales à l'étranger

p.48 : "Evaluation et certification"
 p.49 : "Dépenses engagées"
 p.50 : "Organisation de la politique environnementale"
 p.50 : "Sensibilisation des salariés à l'environnement"
 p.51 : "Organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution"
 p. 51: "Provisions et garanties pour risques environnementaux"
 p.51 : "Montants des indemnités versées"
 p.51 : "Objectifs assignés aux filiales étrangères"

EN28